

**Motion du 17 septembre 2014 de Mmes et MM. Marie Barbey, Alexandra Rys, Anne Carron-Cescato, Estelle Marchon, Jean-Charles Lathion, Alain de Kalbermatten et Lionel Ricou: «Genève, ville amie des aînés... Vraiment?»**

(renvoyée à la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse par le Conseil municipal lors de la séance du 28 septembre 2015)

**PROJET DE MOTION****Exposé des motifs:**

L'évolution démographique des pays occidentaux se caractérise par une forte augmentation du nombre de personnes âgées. En 2040, une personne sur cinq aura plus de 65 ans à Genève et le nombre de celles ayant plus de 80 ans aura doublé. L'espérance de vie n'a jamais été aussi élevée dans notre pays: elle est de plus de 80 ans pour les hommes et de près de 85 ans pour les femmes.

Cette transition démographique représente un défi pour tous les pays occidentaux et notamment pour les villes. Un espace urbain adapté est le facteur principal d'une vie sociale en dehors du domicile, en particulier quand la mobilité diminue. Sortir de chez soi permet de rompre l'isolement, de voir des proches et de participer à la vie de la cité.

En 2006, la Ville de Genève avait participé au projet «Villes amies des aînés» organisé par l'Organisation mondiale de la santé. Basée sur de nombreux témoignages, cette démarche avait permis d'identifier les nombreuses difficultés auxquelles se heurtaient les seniors lorsqu'ils sortaient de chez eux. Aménagement, transport, logement... Genève ressemblait encore trop souvent à un parcours du combattant pour les seniors. Huit ans plus tard, de nombreux obstacles demeurent.

Le mobilier urbain constitue encore trop souvent une source de difficultés pour les personnes âgées: les poteaux, les chaînes, les travaux, les trottoirs surélevés ou trop étroits sont autant d'obstacles à la mobilité des seniors. A l'inverse, certains équipements indispensables sont insuffisants: par exemple les bancs publics (sur lesquels l'on peut se relever aisément grâce à des accoudoirs!) ou les toilettes (en service et propres!). Quant aux feux de circulation, la «phase verte» pour les piétons est trop courte, mettant ainsi les personnes à mobilité réduite dans des situations dangereuses. Autres problèmes souvent évoqués: les revêtements inadaptés, l'éclairage public défaillant, les nouveaux aménagements des abribus sans accoudoirs ou encore la mauvaise lisibilité des horaires de bus qui sont installés très haut et écrits avec de tout petits chiffres. Un comble quand on sait que ce sont surtout les personnes âgées qui les utilisent et les consultent!

Des mesures concrètes doivent être prises afin de construire une ville qui offre à chacune et chacun, quel que soit son âge, les conditions de son épanouissement. Il s'agit aujourd'hui de donner un coup d'accélérateur afin de rendre notre ville plus accueillante pour les aînés.

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à faire un état des lieux sur le terrain, avec les représentants des associations d'aînés, des aménagements problématiques et des obstacles rencontrés par les seniors sur le territoire de la Ville de Genève;

- à intégrer, dans chaque nouveau projet d'aménagement urbain, le «réflexe senior»;
- à allonger les temps de passage autorisé pour les piétons par les feux de signalisation et à les équiper d'un compte à rebours visuel indiquant aux piétons le temps qu'il leur reste pour traverser;
- à installer davantage de bancs ainsi qu'à réfléchir à leur disposition (en vis-à-vis plutôt qu'en longueur) et à leur répartition sur le territoire (lieux fréquentés par les aînés, proximité des bureaux de poste et des commerces, etc.);
- à demander aux Transports publics genevois (TPG) d'améliorer la lisibilité des horaires et de les placer dans un endroit éclairé;
- à améliorer l'éclairage public en se basant sur l'état des lieux réalisé fin 2013 par les agents de la police municipale.